

## **Objet : Bilan mouvement des personnels du 1<sup>er</sup> degré pour le département de l'Oise à la rentrée 2022**

### **I. Mouvement PoP**

Lors de la 1<sup>ère</sup> campagne PoP organisée par le Ministère, d'octobre 2021 à janvier 2022, notre département a pu présenter 5 postes :

- 2 directions d'école en REP+ ;
- 3 postes d'ERUN (enseignants référents aux usages du numérique).

Au total, 44 candidatures nous sont parvenues. Nous sommes parvenus à pourvoir 4 de ces postes, par des enseignants de notre département. Le 5<sup>ème</sup> poste a été attribué ultérieurement.

Enfin, les candidatures de deux PE de l'Oise ont été retenues par d'autres départements. Elles ont donc quitté notre territoire au 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Le solde entre les entrées et les sorties de notre département, au terme du mouvement PoP, était donc de -2. Ce solde négatif a été compensé par le ministère lors des permutations informatisées.

### **II. Mouvement interdépartemental**

#### *1) Permutations informatisées*

Lors de cette campagne, 370 enseignants se sont inscrits sur l'application dévolue à cet effet. 329 candidatures ont finalement été traitées.

19 enseignants sont entrés dans l'Oise, 32 en sont sortis. Le solde de cette campagne s'élève donc à -13.

#### *2) Mouvement complémentaire des Exeat-Ineat*

Nous avons reçu 129 demandes d'Exeat et 22 demandes d'Ineat.

Nous avons accordé 20 demandes d'Exeat. Quant aux demandes d'Ineat, elles ont toutes été acceptées.

Comme le veut la campagne, nos accords sont conditionnés aux accords d'Exeat et d'Ineat des autres départements. Au terme des opérations d'Exeat-Ineat :

- Sur nos 20 accords d'Exeat, 19 ont obtenu l'Ineat, et quittent notre département à la rentrée ;
- Sur 22 Ineat accordé, seuls 2 agents intègrent notre département.

Le solde des entrées et sorties pour l'Oise, pour la campagne d'Exeat-Ineat, est donc de -17.

Au final, les opérations de mouvement interdépartemental ont engendré, pour les entrées et sorties du département, un solde de -30.

### III. Mouvement intradépartemental

#### 1) Candidats au mouvement

Pour le mouvement 2022, 1200 enseignants ont présenté leur candidature. 500 d'entre eux étaient des participants obligatoires au mouvement.

Au terme des opérations de mouvement, 489 d'entre eux ont été mutés, soit 40,75% des candidats.

Le tableau ci-dessous présente les résultats de la phase principale du mouvement :

2022	Nombre	%	Dont mutés	%	Dont non mutés	%
Participants obligatoires	500	41,67%	214	42,80%	286	57,20%
Participants non obligatoires	700	58,33%	275	39,29%	425	60,71%
<b>Total</b>	<b>1200</b>	<b>100,00%</b>	<b>489</b>	<b>40,75%</b>	<b>711</b>	<b>59,25%</b>

#### 2) Vœux formulés

Les PE du département pouvaient formuler jusqu'à 40 vœux. Les participants obligatoires étaient contraints d'ajouter, au sein de leur liste de vœux, un vœu groupe dit « à mobilité obligatoire » (vœu MOB).

En tout, 20447 vœux ont été inscrits (vœux précis + vœux groupes). Nous avons 1200 participants, cela signifie qu'en moyenne, chaque candidat a formulé 17 vœux.

Sur ces 20447 vœux, 599 étaient des vœux MOB, formulés par 508 enseignants. Cela signifie d'une part que 8 participants non obligatoires ont proposé un vœu MOB (ils en avaient le droit) ; d'autre part, que des candidats ont indiqué plusieurs vœux MOB dans leurs listes de vœux.

Dans le détail, la répartition des vœux MOB s'effectue de la manière suivante :

Zone	Circonscriptions	Nombre de vœux MOB formulés
Zone A	Clermont / Nogent / Gouvieux	80
Zone B	Pont / Creil / Senlis	68
Zone C	Compiègne / Crépy	55
Zone D	Margny / Noyon	86
Zone E	Saint-Just	99
Zone F	Grandvilliers	89
Zone G	Auneuil	26
Zone H	Beauvais Nord / Beauvais Sud / Méru	96
<b>Total général</b>		<b>599</b>

L'étude des vœux des 489 PE mutés au terme de la phase principale indique qu'environ 70% d'entre eux ont obtenu l'un de leurs cinq premiers choix. Le tableau ci-dessous présente le rang du vœu satisfait pour les 489 mutés au mouvement.

	Nombre de candidats satisfaits	En %	Cumulé (en %)
vœux rang 1 satisfaits	217	44%	44%
vœux rang 2 satisfaits	52	11%	55%
vœux rang 3 satisfaits	36	7%	62%
vœux rang 4 satisfaits	18	4%	66%
vœux rang 5 satisfaits	13	3%	69%
vœux rang 6-10 satisfaits	46	9%	78%

	Nombre de candidats satisfaits	En %	Cumulé (en %)
vœux rang 11-15 satisfaits	35	7%	85%
vœux rang 16-20 satisfaits	23	5%	90%
vœux rang 21-25 satisfaits	15	3%	93%
vœux rang 26-30 satisfaits	16	3%	96%
vœux rang 31-35 satisfaits	9	2%	98%
vœux rang 36-40 satisfaits	9	2%	100%
<b>Total</b>	<b>489</b>	<b>100%</b>	

### 3) Au terme de la phase principale

#### 3.1. Mise en place d'une phase d'ajustement

La phase d'ajustement se décompose en deux étapes :

- Fin juin, nous avons pourvu des postes présentant des caractéristiques particulières (directions d'école, postes en ASH).
- Cette étape terminée, nous avons identifié les postes vacants et les enseignants sans poste. Nous avons ensuite entamé fin août une phase d'affectation manuelle.

Lors de la phase d'ajustement, nous avons affecté 333 enseignants. Ce chiffre se décompose de la façon suivante :

- 286 participants obligatoires sans poste au terme de la phase principale ;
- 44 postes vacants pourvus lors de la première partie de la phase d'ajustement fin juin ;
- 3 postes à profil attribués début juillet, après passage des candidats devant les commissions afférentes.

#### 3.2. Recours

Au terme de la phase principale, nous avons reçu 32 recours.

La plupart des recours émanaient de participants à mobilité obligatoire qui avaient été affectés sur leurs vœux MOB. Des enseignants sans poste nous ont également sollicité, afin d'obtenir un poste près de leur domicile ou dans un établissement précis.

Les représentants du personnel mandatés par les demandeurs ont été reçus par la DGP au mois d'août. La plupart de ces recours ont été rejetés. Seuls 5 recours ont pu obtenir satisfaction.

Cependant, nous avons prêté fin août une attention particulière à plusieurs PE sans poste, notamment aux bénéficiaires d'une RQTH et ceux justifiant d'une situation médicale.

## IV. Autres informations

### 4.1. Recrutement de CTEN

A la rentrée, nous avons 30 contractuels dans le département. Tous sont des contractuels renouvelés. Ils bénéficient d'un DAP (dispositif d'accompagnement personnalisé).

### 4.2. Enseignants stagiaires

Nous avons 164 PES à cette rentrée dans le département. 79 d'entre eux exercent à 50% ; les 85 restants sont affectés à 100%.